



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de PIOFFET (Marie-Christine), MARSHALL (Chenoa), GIRARD (Stéphanie), « [Page de titre du] Nouveau Panurge », *Le Nouveau Panurge avec sa navigation en l'Isle Imaginaire*, ANONYME, p. 57-58

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06133-5.p.0057](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06133-5.p.0057)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LE NOUVEAU
PANURGE^{ia}

Avec sa navigation en l'Isle Imaginaire,
son rajeunissement en icelle, et le voyage
que fit son esprit en l'autre monde
pendant le rajeunissement de son corps^b.

ENSEMBLE*

*Une exacte^c observation des merveilles
par luy veuës tant en l'un que l'autre monde^d.*

À LA ROCHELLE^{iiie},
Par Michel Gaillard^{iiiif}
Avec Privilege^{iv}.

- i. *Le Nouveau Panurge*, La Rochelle, Michel Gaillard, s. d., 291 p. (BnF, Rés. Y² 2154). Toutes les références du présent texte renvoient à cette édition, désormais désignée par l'abréviation *NP*. Les numéros de pages que nous avons indiqués entre crochets correspondent à la pagination originale du texte.
- ii. Ville d'édition fictive. Prétendre qu'un écrit aussi farouchement anti-huguenot ait paru dans un fief du protestantisme n'était bien sûr pas innocent. Le subterfuge suggère que les dangers de l'hérésie étaient si grands qu'un imprimeur protestant a pris en charge l'impression du texte, afin d'inciter ses coreligionnaires au repentir. Plusieurs pamphlets anti-protestants avaient adopté le même stratagème. Pensons notamment à *La Cabale des Reformez*, prétendument publiée à Montpellier, et au *Mercur reformé*, qui porte l'adresse fictive de La Rochelle comme *Le Nouveau Panurge*. Ces deux derniers livres sont vraisemblablement parus chez Claude Michel, éditeur lyonnais qui s'établit à Tournon à la fin du xv^e siècle. Parurent également aux presses de Claude Michel de nombreux textes polémiques dirigés contre les huguenots et alimentés par les controverses des membres de la Société de Jésus (voir Maurice Massip, *Le collège de Tournon en Vivarais*, Paris, A. Picard, 1890, p. 79). L'édition subséquente du *Nouveau Panurge* publiée en 1616 à Lyon porte la mention « Jouxte la coppie imprimée à [L]a Rochelle ». Cette mention incline à penser que la présente édition présentée comme rochelaise a été imprimée chez un éditeur lyonnais, ce que confirment les caractères identiques des exemplaires. De plus, comme le note Denis Pallier, « les mentions de type "jouxte la copie" ont un grand intérêt. Elles attestent des relations entre villes en définissant la source et le lieu de reproduction et nombre d'éditions de libelles ne nous sont connues que par les copies ainsi faites. De l'étude menée sur les copies "jouxtes" et copies tacites, il ressort que les mentions de copie ne sont qu'un signal » (« Circuits de diffusion de l'imprimé en temps de paix et en temps de guerre : modes de distribution et livres distribués pendant la Ligue », in *Le Livre dans l'Europe de la Renaissance. Actes du xxviii^e colloque international d'études humanistes de Tours*, éd. Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin, Paris, Promodis, 1988, p. 401).
- iii. Le seul imprimeur connu du nom de Gaillard en France, au xvi^e siècle, selon le *Dictionnaire abrégé des imprimeurs-éditeurs français du seizième siècle* de Jean Müller (Baden-Baden, Heitz, 1970, p. 35), est François Gaillard, qui a exercé à Lyon entre 1556 et 1567. Henri-Jean Martin et Roger Chartier, dans l'*Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du xvii^e siècle* (Paris, Promodis, 1982), confirment cette information, ajoutant que dans les années 1560, François Gaillard, se joignant à la Réforme, a imprimé plusieurs textes protestants (p. 277). Gustave Brunet, dans son livre *Imprimeurs imaginaires et libraires supposés* (New York, B. Franklin, 1962, p. 55) inclut Michel Gaillard dans sa liste des imprimeurs imaginaires. Selon Brunet, seuls *Le Nouveau Panurge* et la *Suite du Nouveau Panurge* porteraient ce nom fictif d'éditeur. Toutefois, il faut signaler la *Response apologetique à l'Anticoton et à ceux de sa suite. Présentée à la Roynne, mere du Roy, Regente en France. Ou il est monstré, que les Autheurs anonymes de ces libelles diffamatoires sont attaints des crimes d'Heresie, leze Majesté, Perfidie, Sacrilege, & très-enorme Imposture*, publiée au Pont (Charenton) en 1610 et dont la page de titre porte également la signature de Michel Gaillard. La reprise de cette mention éditoriale conforte notre hypothèse voulant que l'auteur du *Nouveau Panurge* soit un membre de la Société de Jésus ou un allié des Jésuites.
- iv. L'édition la plus ancienne du *Nouveau Panurge* (BnF, Rés. Y² 2154) ne contient pas l'« Extrait du Privilège du Roy de l'autre monde », mais comporte au frontispice une gravure sur bois de Panurge. Nous pensons que la gravure a été perdue après la première impression et que l'on a inséré à la place le « Privilège du Roy de l'autre monde » dans toutes les éditions subséquentes.